

Orientation région Sud



Vous souhaitez signer un contrat en alternance.

Le contrat en quelques mots

Ce contrat vous permet d'obtenir un diplôme en alternant une expérience professionnelle en entreprise et une formation en Centre de Formation d'Apprentis - CFA.

Vous pouvez préparer différents diplômes à tous les niveaux (CAP, bac pro, licence, etc.) dans de nombreux domaines (hôtellerie-restauration, commerce/vente, banque/assurance, industrie, artisanat, agriculture, informatique, fonction publique, etc.).

Vous avez un statut de salarié avec un contrat de travail (CDD, CDI). Vous êtes donc rémunéré.

Les durées de votre contrat et de votre formation varient selon votre profil (situation de handicap, titulaire d'un autre diplôme de même niveau, etc.) et selon le niveau du diplôme visé (400 heures environ / an pour un CAP - 675 heures pour un BTS, etc.).

Vous pouvez trouver un employeur privé ou public et faire vos recherches de contrats sur les sites indiqués sur cette page.

Pour qui ?

Vous pouvez signer un contrat à partir de 16 ans et ce, jusqu'à 30 ans.

Comment ?

Vous êtes accompagné par un maître d'apprentissage / tuteur qui vous transmet son savoir pendant la formation.

Si vous êtes en bac pro, vous pouvez, en 1ère année de contrat, changer de formation pour obtenir un CAP, un CAPA ou un BPA (Brevet Professionnel Agricole) du même domaine.

A la fin de votre contrat d'apprentissage, votre employeur vous délivre un certificat de travail.
<https://www.apprentissage-alternance.fr/partenaires-conseils/generaliste/orientation-region-sud?>

